



Produits pour particuliers

Valable à partir du 1er janvier 2020



OPALE
L'électricité composée

 d'hydraulique



TOPAZE
L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE

 d'hydraulique suisse  SUISSE












AMBRE
L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
OPALE 	SILN SIMPLE		22,71	24,46
	SILN DOUBLE Haut tarif Bas tarif		23,39 15,58	25,19 16,78
TOPAZE 	SILN SIMPLE		24,21	26,07
	SILN DOUBLE Haut tarif Bas tarif		24,89 17,08	26,81 18,40
MES 	SILN SIMPLE		22,46	24,19
	SILN DOUBLE Haut tarif Bas tarif		23,14 15,33	24,92 16,51

Notre complément solaire local

AMBRE



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 10.- (HT)

Votre électricité en détails

Energie		SILN SIMPLE	SILN DOUBLE
 OPALE	Haut tarif	8,60	9,18
	Bas tarif		6,52
 TOPAZE	Haut tarif	10,10	10,68
	Bas tarif		8,02
 MES	Haut tarif	8,35	8,93
	Bas tarif		6,27
Réseau		BT ST	BT DT
Utilisation du réseau	Haut tarif	10,45	10,55
	Bas tarif		5,40

Swissgrid SA - Services systèmes	0,16
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2,30
PCP ²⁾	1,20

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Abonnement mensuel	Hors TVA	8,00 / mois	18,00 / mois
CHF	TVA comprise	8,62 / mois	19,39 / mois

Produit de base

SILN SIMPLE BT ST

La solution idéale pour les clients qui consomment peu d'électricité la nuit.

SILN DOUBLE BT DT

La solution idéale pour les clients qui souhaitent un tarif de nuit avantageux.

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : siln.laneuveville.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Trois acomptes et un décompte sont établis dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'emolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, les manifestations publiques et l'efficacité énergétique. Retrouvez la base légale sur siln.laneuveville.ch, en téléchargeant le «Règlement des taxes et redevances communales liées à la distribution de l'électricité».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Services industriels de La Neuveville (SILN)
Département des Finances, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville
032 752 10 10
facturation@neuveville.ch
siln.laneuveville.ch

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kwh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kwh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,50 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,40 cts/kwh
PCP - Manifestations publiques	0,20 cts/kwh
PCP - Efficacité énergétique	0,10 cts/kwh